

N/REF : 3/09/2024 13H15 C:026001 I:34236
V/REF : OSMIL805935231
V/Email reçu le Mardi 03/09/2024 a 13H15

FONCIA AGDA
Malherbe Immo
55 AVENUE GEORGES DE MANTEYER
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : CACHIN
51 AVENUE MARCEL CACHIN
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 06 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 51-55 AVENUE MARCEL CACHIN - 1ER ETAGE
SUR PLACE MR ET MME DUPLESSY TRAORE 06 51 38 68 78
MOTIF : INTERVENIR POUR LA COLONNE D'EVACUATION BOUCHEE
FAIRE LE CURAGE
Donneur d'ordre : Mme E. CROCHET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 05/09/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'ECOULEMENT CUISINE
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATION; PREVOIR DE FAIRE CHANGER LE BOUT DE PLOMB COTE CULOTTE
PAR LE PLOMBIER

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 05/09/24 a 15H52 Mme E. CROCHET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 10,00%				17,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>194,59</u>

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN